

# FICHE D'INSCRIPTION BAFA

**VOTRE Numéro de dossier Jeunesse et Sports:** \_ \_ \_ \_ \_ - \_ \_ \_ \_ \_

Pour assurer votre inscription et valider votre BAFA, vous devez (si vous ne l'avez pas déjà fait) :

- Aller sur le site : [www.bafa-bafd.gov.fr](http://www.bafa-bafd.gov.fr) / Cliquer sur votre région / Cliquer sur "s'inscrire" / Suivre les instructions, tout simplement !

Un numéro vous sera délivré et vous devrez le fournir lors des inscriptions à chaque partie du cursus BAFA

**Photo  
Obligatoire**

Nom \_ \_ \_ \_ \_ Prénom \_ \_ \_ \_ \_

Sexe F / M Date et lieu de naissance: \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ à \_ \_ \_ \_ \_

Adresse \_ \_ \_ \_ \_

Code postal: \_ \_ \_ \_ \_ Ville : \_ \_ \_ \_ \_

Adresse mail : \_ \_ \_ \_ \_ @ \_ \_ \_ \_ \_

Portable du stagiaire : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_

Portable des parents (ou personne à prévenir en cas d'urgence) : \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ NOM : \_ \_ \_ \_ \_

STATUT : Etudiant – Salarié - Autres - Domaine \_ \_ \_ \_ \_

Contre-indications médicales (joindre un certificat médical) : \_ \_ \_ \_ \_

Régime alimentaire spécifique (allergies alimentaires, choix idéologique ou religieux...) : \_ \_ \_ \_ \_

NB : Sur tous nos stages, nous proposons une nourriture de collectivité. Nous ne pouvons garantir une adaptation possible aux différents régimes alimentaires particuliers. En début de stage, formateurs et stagiaires pourront voir les aménagements possibles.

## INSCRIPTION AU STAGE DE FORMATION BAFA VALT

Du \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ au \_ \_ / \_ \_ / \_ \_ Lieu \_ \_ \_ \_ \_

- En formation générale**
- En stage d'Approfondissement ou de Qualification** Thème choisi par le stagiaire : \_ \_ \_ \_ \_

↳ **ATTENTION ! Afin que votre inscription soit prise en compte : Pour un stage d'approfondissement, vous devez joindre impérativement avec la fiche d'inscription la photocopie des certificats des stages théorique et pratique, à télécharger sur votre profil [www.bafa-bafd.gov.fr](http://www.bafa-bafd.gov.fr)**

Pour le thème "Le Surveillant de Baignade », le diplôme PSC1 (ou équivalent) et une attestation de la capacité à effectuer 100m nage libre départ plongé, délivré par un Maître-Nageur-Sauveteur sont exigés. Joindre les photocopies pour valider l'inscription. Attention : l'attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours que l'on passe à la Journée Défense et Citoyenneté n'est pas équivalent au PSC1. **Stage d'avril : NOUS VOUS PROPOSONS DE PASSER LE PSC1 DIRECTEMENT SUR PLACE PENDANT LA FORMATION !**

- Option transport (uniquement pour les stages dans les Pyrénées – sup. 40€)**

### REGLEMENT INDIVIDUEL :

Joindre un acompte de minimum 50€

Chèque n° \_ \_ \_ \_ \_ Espèces \_ \_ \_ \_ € Chèques Vacances \_ \_ \_ \_ €

**PRISE EN CHARGE totale ou partielle** par un tiers (Association, C.E, Employeur, pôle emploi, OPCA, Mairies, Conseil Départemental, etc...)

**Nom, cachet et adresse du payeur:**

J'autorise VALT à communiquer mon adresse mail aux autres stagiaires inscrits dans ma session pour organiser du covoiturage.

- OUI**
- NON**

### Comment avez-vous connu la formation VALT ?

- En séjours vacances/classes de découvertes
- Par le « bouche à oreille »
- Via le site « VALT »
- Par internet
- Autre : \_ \_ \_ \_ \_

Signature du stagiaire – Fait le..... À ..... En toute connaissance de cause :

## AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT MINEUR :

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, responsable légal (1) \_\_\_\_\_  
autorise mon fils, ma fille (1) \_\_\_\_\_

- À voyager seul (e) pour se rendre sur le lieu du stage et à en revenir,
- À voyager seul (e) en cas de renvoi décidé par le responsable du stage et l'association VALT
- À sortir du centre hors des temps de formation dans les conditions définies par le responsable du stage. (NB : des sorties du centre en autonomie sont prévues dans le cadre de la formation)

Je certifie que mon fils, ma fille (1) a un contrat d'assurance responsabilité civile pour tous dommages occasionnés par une faute personnelle de celui-ci.

Nom et N° de contrat : \_\_\_\_\_

J'autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiqué, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, mon fils, ma fille (1) et à prescrire tout traitement rendu nécessaire pour l'état de santé de mon fils, ma fille (1). Dans ce cas, je m'engage à rembourser à VALT les frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et les frais annexes dont l'avance aurait été faite pour mon fils, ma fille (1).

### Signature du tuteur légal du stagiaire :

(1)= rayer la mention inutile

#### QU'EST-CE QUE LE BAFA?

Le **Brevet d' Aptitude aux Fonctions d'Animateur** est un brevet, en trois étapes, qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en **Accueils Collectifs de Mineurs** » (ACM). Ces ACM ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour du **projet éducatif** de l'organisateur et d'un **projet pédagogique** élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

#### COMMENT S'INSCRIRE?

Vous devez, tout d'abord, **vous inscrire auprès de Jeunesse et Sports** sur le site [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr) et **reportez le numéro** qui vous sera attribué sur la fiche d'inscription VALT.

Ensuite, **retournez la fiche d'inscription**, sans oublier d'y joindre une photo d'identité, un acompte de 50 € ou les chèques vacances ANCV, ou un justificatif des aides diverses dont vous pourriez bénéficier. Les inscriptions peuvent être prises par téléphone ou par mail mais doivent être suivies dans les 7 jours d'un premier acompte.

**Attention : Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de votre première session de formation générale.**



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

#### Tarifs & Aides financières,

Les tarifs comprennent la demi-pension ou la pension complète selon les stages, les frais de fonctionnement, le matériel pédagogique, l'adhésion annuelle et individuelle obligatoire de 20 € et l'encadrement par une équipe de formateurs VALT selon la législation en vigueur. *Le transport sur le lieu du stage est à la charge du stagiaire.*

**Le solde du stage doit être impérativement réglé avant le début du stage.**

**Possibilité de régler en trois fois: les chèques doivent être remis avant le début de la session,**

**Même si les encaissements ont lieu après le stage.**

Les stages sont organisés par l'Association VALT 33 et agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ceci permet de bénéficier des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, de Comités d'Entreprises, chèques vacances ANCV, Pôle Emploi dans le cadre du CIF/DIF..(se renseigner auprès de ces organismes).

#### Modification horaires et dates - Annulation

VALT se réserve le droit d'annuler 15 jours avant le début du stage (inscrits insuffisants le minimum légal étant huit stagiaires, événements extérieurs...) et s'engage, dans la mesure du possible, à trouver une solution de remplacement ou à rembourser intégralement les sommes versées. De même, VALT se réserve le droit de dédoubler un stage et/ou modifier le lieu ou les dates de stages initialement prévus dans ses diverses publications.

Les dates, les horaires débuts/fins et les durées prévues par l'Association peuvent être modifiés en fonction des besoins en formation ou autre impératif.

#### Désistement/Démission /Exclusion

**Tout désistement doit être signifié par écrit à l'Association.**

- En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant le départ, l'acompte de 50 € sera retenu .
- En cas de maladie avant le début du stage, aucun frais ne sera retenu au stagiaire sur présentation d'un certificat médical.
- En cas de maladie au cours du stage, les frais retenus seront établis au prorata des jours de formation suivis, sur présentation d'un certificat médical attestant l'impossibilité de terminer le stage.
- En cas de départ anticipé du stage pour une quelconque raison ou non présentation, il n'est fait aucun remboursement des sommes versées .
- En cas de manquement grave aux règles élémentaires de la vie en groupe (spécifiées entre autre sur le courrier adressé avant le départ et dès le premier jour), l'exclusion et/ou la « non validation du stage » d'un participant pourra être décidée par l'Association, via l'équipe de formation. Elle sera sans appel et les frais engagés par cette décision seront à la charge du stagiaire ou du responsable du jeune pour les mineurs. Le stage sera dû dans son intégralité. Elle concerne, entre autres, la drogue, l'alcool, les sorties interdites, l'indiscipline, l'agressivité verbale ou physique.

#### Informatique et libertés & Responsabilités :

Les photographies prises durant les stages pourront servir aux brochures des années suivantes et à toute diffusion publicitaire de VALT (Internet, Plaque... ) sans qu'aucune contrepartie ne puisse être demandée à l'Association. Si vous ne voulez pas que les photographies de votre enfant ou de vous-même, soient ainsi utilisées, vous devez nous en informer par écrit (**courrier joint à la fiche d'inscription**). Les informations communiquées sont indispensables à la prise en compte de votre demande : elles donnent lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification dans les conditions prévues par la loi informatique et libertés ; sauf refus de votre part, vos noms, adresse et numéros de téléphone pourront être utilisés par VALT.

Les renseignements portés sur la fiche d'inscription engagent la responsabilité du signataire en cas d'informations incomplètes ou inexactes.

**Signature du stagiaire** – Fait le..... À ..... **En toute connaissance de cause :**